

Arrêté ministériel modifiant l'arrêté ministériel du 09 mars 2022 portant nomination des membres et du président du Conseil supérieur des allocations d'études

A.M. 19-02-2025

M.B. 28-02-2025

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

Vu le décret du 18 novembre 2021 réglant les allocations d'études, article 14, §3 ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 03 septembre 2020 portant délégations de compétence et de signature aux fonctionnaires généraux et à certains autres membres du personnel du Ministère de la Communauté française, article 80, §1^{er}, 10° ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 juillet 2024 fixant la répartition des compétences entre les Ministres et réglant la signature des actes du Gouvernement ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 19 juillet 2024 portant règlement du fonctionnement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté ministériel du 09 mars 2022 portant nomination des membres et du président du Conseil supérieur des allocations d'études,

Arrête :

Article 1^{er}. - A l'article 1^{er}, A., 6. de l'arrêté ministériel du 09 mars 2022 portant nomination des membres et du président du Conseil supérieur des allocations d'études, les mots « - Madame Hajar BENHACHEMI ; - Madame Aloïse KNORR ; - Madame Golnousch NEMATKHAH. » sont remplacés par les mots « - Monsieur Adam ASSAOUI ; - Madame Florence CHASSEUR ; - Monsieur Quentin MONNIER. ».

Article 2. - A l'article 1^{er}, B., 6. de l'arrêté ministériel du 09 mars 2022 précité, les mots « - Monsieur Adam ASSAOUI ; - Monsieur Anthony JACOBS-REMACLE ; - Madame Florence CHASSEUR. » sont remplacés par les mots « - Monsieur Evan CASTIAU ; - Monsieur Julien DE RUBINAT ; - Monsieur Anthony JACOBS-REMACLE. ».

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 21 février 2025.

Bruxelles, le 19 février 2025.

Pour la Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur, de la Culture et des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

Le Directeur général,
E. GILLIARD